

Répondre à l'urgence et bâtir l'avenir de la psychiatrie Présentation des propositions de la FHF

Paris, le 2 avril 2024

La pandémie de COVID-19 a rappelé **toute l'importance de la santé mentale dans la société**. Avec près d'une personne sur cinq touchée par des troubles mentaux au cours de la vie, les tensions sur l'offre de soins en psychiatrie illustrent la nécessité de proposer des mesures nouvelles et fortes, pour répondre à l'urgence et bâtir l'avenir. La FHF présente aujourd'hui le **premier volet de ses propositions sur l'avenir de la psychiatrie**, fruit du travail mené avec plus de trente professionnels de terrain. Ce premier volet porte sur l'organisation territoriale des soins, les parcours de prise en charge, et l'amélioration de l'attractivité des métiers et sera complété lors du second semestre 2024 par un second volet sur la recherche en psychiatrie, la psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et les droits des patients.

ÉTAT DES LIEUX DE LA PSYCHIATRIE PUBLIQUE : TENSIONS IMPORTANTES SUR LE CAPITAIRE ET SUR LE FINANCEMENT

Dans un contexte de hausse du nombre de personnes touchées par des troubles psychiatriques en France, **le secteur public joue un rôle majeur dans le suivi des patients**. La psychiatrie publique prend en charge **85% des patients suivis** en établissement et **le nombre de patients pris en charge à l'hôpital public a augmenté de 7% entre 2014 et 2022**. Parmi eux, 80% des patients adultes sont suivis en ambulatoire et 95% des patients et adolescents.

Le secteur public connaît **des évolutions importantes en termes de capacitaire et des tensions fortes en matière de financement** :

- Entre 2013 et 2021, le nombre de lits d'hospitalisation complète en établissement public **a baissé de 15%**.
- En outre, le financement a évolué deux fois moins rapidement que l'ONDAM et quatre fois moins rapidement que le secteur psychiatrique privé durant la même période (avant la mise en œuvre de la réforme de financement).

Si les fermetures de lits sont également liées à des évolutions de pratiques, **le déficit de psychiatres et de professionnels paramédicaux** conduit à des **difficultés majeures** pour accueillir les patients.

- Dans l'enquête menée en juin 2023 auprès des établissements publics assurant une activité de psychiatrie, **plus d'un quart des postes sont vacants dans 40% des établissements**. 25% des établissements se déclarent en grande difficulté pour répondre aux besoins de la population,
- En moyenne, **7% des lits de psychiatrie étaient fermés en 2023**.

DES PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR AGIR ET CONSTRUIRE LA PSYCHIATRIE DE DEMAIN

Dans ce contexte, la FHF formule plusieurs propositions pour répondre à l'urgence et bâtir la psychiatrie de demain.

1- Réaffirmer les grands principes de l'organisation des soins en psychiatrie

Parmi les difficultés, la première est la répartition de l'offre de soin à l'échelle territoriale.

Il est nécessaire de réorganiser l'accès aux soins et le parcours patient pour impliquer l'ensemble des acteurs du territoire, notamment en matière d'emploi, de logement et d'action sociale. Cette réorganisation repose notamment sur les objectifs suivants :

- Garantir l'accès, la sécurité et la continuité des soins sur l'ensemble du territoire en établissement,
- Réaffirmer le secteur comme socle de la prise en charge tout en l'adaptant,
- Renforcer la place de l'ambulatoire et le rôle des Centres médico-psychologiques (CMP).

2- Faire évoluer les modes de prise en charge pour répondre aux besoins de santé

Les problématiques auxquelles les lieux d'hospitalisations sont confrontés sont multiples : le manque de lits, l'allongement des durées d'hospitalisation pour des personnes qui relèveraient d'une prise en charge médico-sociale faute de solutions d'aval, ou encore les locaux vétustes ou inadaptés.

Pour repenser l'organisation de l'hospitalisation, il est nécessaire de :

- Faire évoluer les objectifs de l'hospitalisation complète,
- Soutenir et accompagner les établissements dans l'évolution des pratiques de soins et le renforcement de l'ambulatoire,
- Mettre en adéquation les pratiques de soins et les attentes des professionnels,
- Renforcer la place de la psychiatrie médico-légale.

3- Renforcer le lien entre la psychiatrie et les acteurs du territoire

La psychiatrie, en tant que discipline médicale ne peut pas être appréhendée de manière isolée : elle est intrinsèquement liée aux dynamiques sociales, économiques et culturelles qui façonnent la société.

Il est urgent de renforcer les liens entre la psychiatrie et l'ensemble de ses partenaires à l'échelle d'un territoire.

4- Développer l'attractivité des métiers de la psychiatrie

La psychiatrie fait face à des défis majeurs pour attirer et fidéliser des professionnels qualifiés. Pour chasser les stéréotypes et rendre la filière plus attractive, la FHF formule les propositions suivantes :

- Communiquer sur la psychiatrie pour améliorer la connaissance de cette spécialité médicale et lutter contre les idées reçues,
- Renforcer la formation des professionnels,
- Faire évoluer les statuts des professionnels pour une meilleure reconnaissance,
- Améliorer les conditions de travail en établissement psychiatrique et redonner du sens au travail.

[Livres de propositions et synthèse des propositions joints.](#)



Pour le président de la FHF,
Arnaud ROBINET

”

13 millions de Français sont touchés par des troubles psychiatriques. Alors que l'offre de soins en psychiatrie souffre de difficultés majeures, notamment en termes d'égalité d'accès sur le territoire national, le secteur public joue et continuera de jouer un rôle prépondérant dans la prise en charge des patients. Améliorer l'accès aux soins passe par une série d'actions concrètes, de très court terme pour répondre à l'urgence, mais aussi structurelles. La FHF présente plusieurs propositions en ce sens, fruit d'une réflexion approfondie menée avec des experts de terrain issus de tout le territoire.